

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2024

---

RECONNAÎTRE LE BÉNÉVOLAT DE SÉCURITÉ CIVILE - (N° 1146)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL74

présenté par  
M. Chenevard, rapporteur

-----

### ARTICLE 16

À l'alinéa 5, supprimer les mots :

« de biens ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.